



## 15ème législature

<b>Question N° : 4384</b>	<b>De M. Guillaume Larrivé ( Les Républicains - Yonne )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Sports</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Sports</b>
<b>Rubrique &gt;sports</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Jeux olympiques - Implication des territoires</b>	<b>Analyse &gt; Jeux olympiques - Implication des territoires.</b>
Question publiée au JO le : <b>02/01/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>27/03/2018</b> page : <b>2626</b>		

### Texte de la question

M. Guillaume Larrivé attire l'attention de Mme la ministre des sports sur l'opportunité d'impliquer, lors de l'organisation des jeux olympiques (JO) de 2024, les territoires de France. La réussite des JO doit être, évidemment, une ambition pour la France. Ce doit être aussi une ambition pour les territoires; pour la capitale, Paris, et pour l'Ile-de-France, bien sûr mais aussi pour les territoires aux portes de Paris, comme Auxerre, qui pourraient accueillir, par exemple, des délégations étrangères. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 auront un retentissement sur la France entière. Dès le printemps 2018, un appel à projet sera lancé par le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques pour recenser l'ensemble des sites candidats à l'accueil de délégations sportives étrangères sur le territoire français. Dès 2020, et peut-être même avant pour certaines grandes nations, la France deviendra un immense centre d'entraînement et de préparation, une base arrière pour tous les sportifs du monde. L'ensemble des collectivités territoriales et des réseaux d'élus seront sollicités pour que chaque territoire puisse faire valoir ses atouts. La volonté de la ministre des sports est d'assurer un maillage territorial large qui nous permettra de mettre en avant tous les territoires et prendra en compte les enjeux touristiques et économiques de chaque ville, chaque département, chaque région. Pour les Jeux de Londres, en 2012, un catalogue de 600 sites avait été proposé aux plus de 200 délégations qui participaient aux Jeux. Ce programme sera un moyen de mobiliser tous les Français et tous les territoires autour de ce projet fédérateur, qui doit résonner partout en France.